



MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHES

« **Bon d'achat sur tous les chocolats de Noël du mardi 27 novembre au dimanche 2 décembre 2018** »

Offre réservée aux particuliers

Du mardi 27 novembre au dimanche 2 décembre 2018 uniquement, Carrefour vous offre 8 euros en bon(s) d'achat par tranche de 25 euros d'achat sur tous les chocolats de Noël disponibles dans l'un de nos hypermarchés à enseigne Carrefour (Carrefour drive compris) situés en France métropolitaine, Corse comprise et participants à l'opération sur présentation de votre Carte de Fidélité ou Carte PASS rattachée au Programme de Fidélité Carrefour.

Pour bénéficier de cette offre :

- **Du mardi 27 novembre au dimanche 2 décembre 2018**, vous devez vous rendre dans l'un des hypermarchés à enseigne Carrefour participants à l'opération et effectuer un achat pour un montant minimum de 25€ (vingt-cinq euros) sur les articles concernés, présents et disponibles en magasin.
- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistante de caisse (bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse). Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles avant remises exceptionnelles.

ATTENTION :

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 10€ le matin et 15€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).
- **L'offre est réservée aux porteurs de la Carte de Fidélité ou Carte PASS rattachée au Programme de Fidélité Carrefour. L'offre est limitée à 3 (trois) tranches, soit 75 € (soixante-quinze euros) d'achat, et un bon d'achat ou code promotionnel d'un montant maximum de 24€ (vingt-quatre euros) par transaction.**

Utilisation du/des bon(s) d'achat remis en caisse :

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. Il(s) est(sont) valable(s) du **lundi 3 au dimanche 9 décembre 2018**. En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** (*Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux et Bijouterie*).

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) utilisable(s) en une seule fois. Il(s) ne peut(vent) être cédé(s) à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

En Drive :

Offre valable uniquement pour toute commande réalisée dans les Drive de vos hypermarchés Carrefour du mardi 27/11 au dimanche 02/12/2018 uniquement et s'applique sur le montant total payé pour les produits éligibles (remises déduites). Bon d'achat envoyé sous forme de code promotionnel par email le lundi 03/12/2018 et valable jusqu'au dimanche 09/12/2018 sur le site internet Carrefour Drive.

Offre réservée aux porteurs de la Carte de Fidélité et Carte PASS et limitée à 3 bons d'achat par client, soit 24€.